

NUTIZIALE

D'AREGNO

01 | 2023

www.la-mairie.com/aregno

BULLETIN MUNICIPALE
D'AREGNO

ÉDITO

DU MAIRE



Cari Arigninchi, Chers amis,

J'ai l'honneur de pouvoir m'adresser à vous, dans le but de vous présenter et de vous faire parvenir, à vous ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année que je vous souhaite prospère et sans aucun écueil à surmonter, vous garantissant ainsi des moments remplis de joie, de bonheur, de réussite, en vous assurant surtout une excellente santé.

Puisse cette nouvelle année nous apporter douceur, sérénité, bien-être. Nous le savons tous, notre plus grande richesse réside en une santé d'une excellente nature, et c'est bien en cela, le vœu le plus cher que je formule, pour vous et votre famille, vos amis, toutes les personnes que vous chérissez tant.

L'année qui vient de se conclure fut riche en événements tant sur le plan national que celui international, nous conduisant vers des situations extrêmement difficiles. Guerre sur notre continent, contexte sanitaire, crise économique, catastrophe naturelle, sont autant de bouleversements, parmi d'autres, que nous avons connu.

Formons le désir que tout ceci cesse au plus vite et que nous ne revivions plus jamais certaines situations, rapportant conséquemment paix, santé et bonheur partout sur notre territoire. Je voudrais, parallèlement, envoyer un message tout particulier à toutes les personnes qui ont été affligées par le deuil, qui sont dans la maladie, la douleur, la précarité, en leur affirmant mon soutien plein et entier.

Me concernant, fort de l'équipe qui m'entoure,

je serai toujours à vos côtés, dans les moindres instants, comme ce fut le cas lors des intempéries que nous avons subi le 18 août dernier où nous avons répondu de manière formidable, au plus près de notre population, pour sa sécurité, et cela m'enorgueillit énormément.

2023 sera une année riche en termes de réalisation pour notre commune, j'aurai naturellement l'occasion, au cours des prochains mois, de revenir vers vous afin de vous tenir informé de ces évolutions.

Création d'une aire de jeux, dossier du PLU, rénovation de la place du fond du village, création d'un city-stade, implantation d'un bureau d'information touristique, programme de rénovation de nos ruelles, entre autres, seront les dossiers qui seront initiés, poursuivis ou encore menés à bien.

De bien beaux projets, de fort belles réalisations afin de préserver la fabuleuse dynamique qui est la nôtre depuis que vous m'avez porté à la tête de notre commune.

Que cette nouvelle année réalise tous les vœux que vous avez exprimés, et vous permette de vous procurer le meilleur pour vous et l'ensemble de vos proches, je l'espère vivement, je vous le souhaite vigoureusement.

Vi pregu un annu fattu di tanta salute, d'amore è di felicità.

Pace è salute a tutti.

**Le Maire
David CALASSA**

RÉALISATIONS TRAVAGLII FATTI IN 2022 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

IMPLANTATION DE RALENTISSEURS RD151 ET RD551

Dans le but de sécuriser certains secteurs de la commune, et afin de parer aux agissements dangereux de certains conducteurs qui empruntent le réseau routier départemental à une vitesse excessive, en agglomération, il devenait nécessaire d'implanter des ralentisseurs de type dos d'âne.

A cet effet, six nouveaux ralentisseurs ont été créés au sein même des routes départementales 151 et 551, aux emplacements définis de concert avec le service des routes de la Collectivité de Corse.

Les travaux ont été réalisés par la société **TERRACO** pour un montant de **23 700 € Hors taxes, soit 26 070 € TTC.**



RÉHABILITATION DE LA PIAZZA SANT ANTONE ABBATE

Des travaux de reprise de la chaussée, présentant un fort niveau de dégradation, ont été réalisés Piazza Sant Antone Abbate.

Cette opération, comprenant l'élargissement et la pose d'un nouveau revêtement au niveau de l'espace en pierre ainsi que le remplacement des plantations de type caroubiers, dont les racines endommageaient la voirie, par des lilas des Indes a été réalisée par les entreprises **SAS Beveraggi et SAS A Smachjera**, comprenant un montant total des travaux effectués **de 10 823 € Hors taxes, soit 12 070,30 € TTC.**



RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2022 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

SIGNALÉTIQUE

Afin de rendre plus visible les nouveaux marquages et d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons, le conseil municipal a décidé d'acquérir des panneaux de signalisation, en remplacement des panneaux vétustes et manquants.

Les dépenses réalisées pour ces acquêts, dont les travaux ont été commandés auprès de la Société CODIVEP, pour se sont portées à **12 761,40 € HT, soit 14 037,54 € TTC.**

VÉHICULE COMMUNALE

Sur proposition du maire, et face à l'accroissement des activités du service technique, le conseil municipal a procédé à l'acquisition d'un camion à benne hydraulique affecté au service d'entretien de la voirie et de nos espaces verts.

La commune ne disposant que d'un véhicule de type VL à disposition du personnel de la voirie, il était important de recourir à cette acquisition.

La proposition de la société **Cyrnéa Auto Cervoni** pour un véhicule de marque Piaggio Porter NP6 benne SUV au tarif de **26 115 € Hors Taxes soit 31 338€ TTC** a été acquis, par la municipalité.



MATÉRIEL D'ENTRETIEN

La commune était jusqu'alors dépourvue de tout équipement pouvant servir à l'élagage et au débroussaillage des espaces communaux, il était donc opportun d'acquérir des machines afin de palier à ce manque.

Un estimatif des dépenses a été réalisé pour l'acquisition d'une débroussailleuse, d'un souffleur et d'une tronçonneuse à batterie, par la Société **SARL MECA-MOTOCULUTURES** située à Feliceto, lequel faisait apparaître un montant des dépenses à **3 424,53 € HT soit 4 109,41 € TTC.**

Le conseil municipal a entériné cette proposition et procédé à l'achat de ces équipements mis à disposition du service technique.



TOPONYMIE

La municipalité a mené à bien son programme de réappropriation de la toponymie au niveau de ses rues, ruelles et placettes.

60 plaques de rue ont ainsi trouvé leur place au sein de notre village, qui n'en détenait, jusqu'alors, aucune.

Une action forte de notre équipe qui démontre tout le désir qui l'anime en la préservation de notre patrimoine culturel.

Le coût total de l'opération s'est porté à 7 006 € TTC.



RÉHABILITATION DE LA ROUTE DE LA PLAINE

A la demande de la municipalité, après de nombreuses années de travail et de requêtes formulées par le maire auprès des services de la collectivité de Corse la route départementale D 551, dite route de la plaine, a été réhabilitée dans son intégralité.

Cette opération a été financé par la collectivité de Corse pour un montant de 399 712.20 TTC.

Pour mémoire les travaux avaient débuté en 2016 par la création de fossés bétonnés.



RÉALISATIONS TRAVAGLII FATTI IN 2021 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

FERRONNERIES

Les nouvelles ferronneries, réalisées par **l'atelier du métal**, sont à présent positionnées. Il s'agit de la création d'un double garde-corps au niveau de l'escalier de la place de Praoli, d'une rampe au fond de la piazza Sant Antone Abbate et d'une rampe située place de l'ormeau.

L'enveloppe financière consacrée pour cette opération s'est élevée à **9 450 € TTC.**



CONVENTION AVEC LE SPORTING CLUB DE BASTIA

Depuis le mois de septembre 2019, le Sporting Club de Bastia (SCB) a changé de statut pour devenir une SCIC. Une manière de rendre plus démocratique le fonctionnement du club. A cet égard, pour montrer son soutien à ce club sportif, la commune d'Aregno a souhaité entrer au capital de la SCIC SCB pour un **apport de 2 500 €**. Cette adhésion est motivée par divers motifs.

Le SCB est une véritable institution, inscrite dans l'histoire contemporaine de notre île et auquel les Corses sont profondément attachés.

Au-delà de cette dimension affective, le SCB est connue et reconnue au niveau international. L'adhésion proposée a donc pour objet l'intérêt économique que le club sportif représente sur le territoire Corse. En effet, si par le soutien financier et la mobilisation de l'île, le SCB parvenait à retrouver une place de premier plan au niveau national, les retombées économiques seraient bénéficiales pour l'ensemble du territoire.

Cette adhésion, qui ne s'inscrit en rien dans une démarche de subvention mais bien de participation au capital, aura pour effet non négligeable de pouvoir, à raison de 2 visites

annuelles, faire découvrir le fonctionnement d'un club sportif professionnel, à nos enfants.

C'est ainsi qu'ils pourront également fouler la mythique pelouse du stade Armand Cesari avec les joueurs un jour de match officiel.

Pour tous ces éléments, le Conseil Municipal a approuvé l'entrée au capital de la commune d'Aregno de la SCIC Sporting Club de Bastia.

Monsieur le Maire sera le représentant avec voix délibérative de la commune au sein de toutes les instances de la SCIC SCB et Monsieur Jean-Etienne Antonini en est le suppléant.



TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS

PLU

La commune bénéficie depuis le début de l'année 2021 d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage mise à disposition par les services de l'État pour l'accompagner dans la démarche PLU.

Conséquemment, un cahier des charges et un dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ont pu être réalisés et un premier appel d'offres a été lancé en juin 2021.

Cette procédure avait alors été déclaré sans suite, car une seule offre était parvenue à la commune et le devis estimatif dépassait ses capacités financières.

Un second appel d'offres a été lancé avec une remise des offres fixée au 18 février 2022. Ce nouvel appel d'offres a donné lieu à la remise de deux dossiers émanant de prestataires spécialisés. Les dossiers ont été analysés avec le concours technique de l'AMO et a donné lieu à la remise d'un rapport d'analyse des candidatures et des offres. Au terme de cette analyse, **le groupement MAP Architecture (urbaniste mandataire) & SO Consultant (environnementaliste cotraitant)** a obtenu le marché d'élaboration de notre PLU pour un montant de **74 112.50 € hors taxes, soit 88 935 TTC.**

Trois réunions ont déjà eu lieu afin de préparer le diagnostic territorial de la commune. Les premières réunions publiques devraient se tenir au cours du premier trimestre.

CRÉATION D'UN CITY-STADE

Parallèlement à la réalisation d'une aire de jeux, sur la parcelle B 339, cette opération viendrait en complément de l'offre que la municipalité entend mettre en place sur son territoire à l'égard de la jeunesse en leur proposant un équipement collectif multisport.

Dans le but de procéder au dépôt d'un appel d'offre dans les semaines à venir, la commune a commandé auprès du **Bureau d'étude Insulaire** un avant-projet dont le coût s'élève à **4 000 € HT, soit 4 800 € TTC.**

TRAVAUX PLACE FOND DU VILLAGE

Suite au dossier d'avant-projet concernant des travaux de réaménagement et de sécurisation de la place, et de ses abords, se situant au fond du village, établi auprès du cabinet d'étude Biasini, une procédure de mise en concurrence a été lancé.

Les entreprises SAS Paul Beveraggi et ferronnerie Martelli se sont vu attribuer le marché pour un montant total de 121 907.80€ HT soit 141 371€ TTC.

Ces travaux sont en passe d'être terminés et consisteront en l'agrandissement de l'espace stationnement, la réfection et la sécurisation du périmètre par l'intégration de garde-corps.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Les travaux concernant la réhabilitation de l'ancien moulin situé en rez-de-chaussée de la bâtisse abritant l'école au lieu-dit vignola visant à accueillir le futur bureau d'info touristique qui sera créé sur la commune sont en cours de réalisation. Ceux-ci devant s'effectuer au cours du 1^{er} trimestre de cette année, c'est donc avec bonheur que nous pourrons procéder à son ouverture à l'occasion de la prochaine saison estivale.

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX

Comme adopté par délibération du 30 juillet 2020, la création d'une aire de jeux vise à combler la carence d'espace de jeux sur le territoire de la commune.

Cet espace comprendra des structures ludiques pour les enfants, de type balançoire et toboggan, mais aussi un revêtement adapté composé de dalles amortissantes et devra répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Le maire fait part à l'assemblée délibérante de l'offre émise par **la société Bureau d'études Insulaire** pour la remise d'un avant-projet concernant l'assistance à maîtrise d'oeuvre, relatant un montant des dépenses à engager de **4 000 € hors taxes soit 4 800 € TTC**, en vu de projeter les travaux dans le courant de l'année.



DÉCORATIONS DE NOËL

Il demeure nécessaire de prévoir une acquisition de matériel de décorations de Noël, considérant l'état de vétusté du matériel actuel ainsi que le manque dont la commune doit faire face pour équiper certains secteurs de notre territoire en période de festivités de fin d'année.

Chaque année, la commune, à minima, est obligée d'entreprendre des travaux de rénovations de sujets servant à la décoration, ce qui représente un coût relativement important pour nos finances.

Aussi, et ce afin de palier à ces dépenses annuelles, le maire a proposé à l'assemblée délibérante de renouveler une partie de son parc de décoration.

Après étude des différents secteurs à desservir, par les services techniques de la mairie, une offre émise par la société **BIANCHI**, spécialisée dans la fourniture de ce type d'équipement et répondant à nos besoins, a été retenue pour un montant de dépenses à effectuer de **23 206, 85 € hors taxes soit 27 848, 22 € TTC**.

CRÉATION DE LA NOUVELLE MAIRIE

Suite au classement sans suite de l'appel public à concurrence envoyé le 16 mai 2022, marché qui a été rendu infructueux pour un motif d'ordre budgétaire après ouverture des plis, un nouvel appel public à concurrence sera très prochainement lancé dans le but d'entreprendre les travaux au cours du 1^{er} semestre 2023.

Ceci est la conséquence des différentes augmentations que le marché du BTP subit depuis quelques mois.

Le projet sera substantiellement modifié afin de correspondre avec le budget alloué pour ce projet.

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

KERMESSE, CONCOURS DE PÉTANQUE ET MARCHÉ DE NOËL PAR L'ASSOCIATION I PICCULI ARANCI

Cette année a été marquée par le retour de nos festivités traditionnelles, pour le plus grand bonheur de la population et de la municipalité.

C'est ainsi que, sous l'égide de l'association I Picculi Aranci, se sont tenues la kermesse de l'école de même que deux concours de pétanque, mais aussi le grand retour de notre marché de Noël.

A l'occasion de magnifiques journées, chacune de ces manifestations ont été réalisées avec brio par l'ensemble des membres de l'association qui se sont formidablement investis, pour qu'une réussite pleine et entière soit garantie, et ce fût le cas.



Effectuées au profit des écoles d'Aregno et Cateri, nous pouvons les remercier pour leur implication et de faire, ainsi, en sorte que nos enfants puissent bénéficier de cette manne financière, non négligeable, à utiliser lorsque le besoin s'en ressent durant la période scolaire.

Mes plus vives félicitations vont donc à toute l'équipe de l'association I Picculi Aranci, sa présidente, et toutes les personnes venues porter leur contribution au cours de ces journées qui nous auront extrêmement ravies et qui en appelleront, assurément, tant d'autres.

A ringraziali per u travagliu ch'anu fattu.

A FIERA DI L'AMANDULU

Quelle formidable réussite !!!

Après deux longues années d'absence, A Fiera di l'Amandulu a donc pu se tenir le week-end du 6 et 7 août, pour notre plus grand bonheur, notre plus grande joie.

La municipalité adresse ses plus vives et sincères félicitations à l'ensemble du bureau et des membres du foyer rural d'Aregnu, à toutes les personnes venues prêter main forte et qui ont oeuvré durant de longs jours afin que cette magnifique manifestation reçoive une retentissante réussite, à l'ensemble des jeunes, nos jeunes, une jeunesse fabuleuse qui s'est pleinement investie avec l'envie et le dynamisme qu'on leur connaît, quel énorme plaisir de la voir à l'ouvrage, aux côtés du président, et ainsi nous laisser présager que notre village a encore de belles ressources à faire valoir, et par conséquent de très belles années à venir.

Les visiteurs se sont pressés en masse, les artisans et exposants, que je remercie à nouveau, ont répondu présents, le succès a été merveilleux.

Soyez certains que la municipalité sera, constamment à vos côtés, comme cela a toujours été le cas, afin de vous soutenir, vous accompagner, dans toutes les initiatives de développement culturel que vous aurez à porter et que nous engagerons donc de concert.

Un immense Bravo à vous tous.



VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

TEMPÊTE DU 18 AOÛT

Je suis très satisfait de mon équipe municipale de même que de l'ensemble du personnel, qui, à ma demande après avoir actionné le plan communal de sauvegarde dans le cadre du relogement et de l'accueil des campeurs suite à l'évacuation des campings présents sur notre territoire, ont répondu de façon exceptionnelle.

Nous avons toutes et tous agi avec la plus grande disponibilité, la plus grande réactivité, la plus grande efficacité, afin de garantir la sécurité de quelques 1 100 campeurs qui se trouvaient dans une situation malheureuse, évitant ainsi le pire.

Salle polyvalente, église, école, appartement communal, ont donc été réquisitionnés, mais cela n'était pas suffisant.

En collaboration avec le Préfet de la Haute-Corse, des places supplémentaires d'accueil nous ont été apportées sur la commune de l'Île Rousse, notamment au lycée de Balagne, de même que sur la commune de Zilia.

Parallèlement, à ma demande, ce sont les communes de Cateri, Pigna et l'hôtel Pascal Paoli à Aregno qui nous sont venus en aide en débloquent des emplacements.

Je n'oublie pas également le formidable élan de générosité qui s'est tout naturellement mis en place au sein même de notre village. Toutes ces personnes qui, fort spontanément, ont apporté leur soutien, des denrées, de la lingerie, leurs présences. Celles et ceux qui n'ont pas hésité un seul instant à ouvrir leur maison, leur garage.

Je veux ici, par ces quelques mots, remercier très chaleureusement et sincèrement les services de l'État, la gendarmerie de l'Île Rousse, l'ensemble des communes, les commerces Vival et Dulciumi di Marie, le foyer rural d'Aregno, les administrés, d'avoir ainsi contribué à cette pareille circonstance, qui, je l'espère, restera comme inédite.

Enfin, un grand merci aux exploitants des campings concernés pour leur concours, eux qui ont si durement été touchés.

Je terminerai mon propos par avoir une pensée très émue et attristée pour toutes les victimes et les personnes blessées par cette dramatique catastrophe qui s'est abattue sur la Corse.





CHALLENGE JACKY FONDACCI

Le samedi 20 août s'est tenue la toute première édition du challenge de pétanque Jacky Fondacci, remarquablement organisé par la famille du regretté Jacky.

Répondant à la sollicitation émanant de la famille Fondacci, c'est tout naturellement et fort volontiers que j'ai, bien évidemment, répondu favorablement à la demande de la famille d'utiliser l'espace du centre scolaire afin d'accueillir cet événement.

Une grande réussite, voyant ainsi quelques 50 triplettes s'affronter, a accompagné cette manifestation, dont les profits, selon les vœux de la famille, iront dans l'entièreté aux écoles d'Aregno et Cateri, via l'association I Picculi Aranci, bénéficiant conséquemment à nos enfants.

DISTRIBUTION DE CLÉMENTINES

Vous avez pu le constater la mairie a procédé à la distribution de clémentines, bénéficiant à nos aînés.

Cette initiative née d'un don de la banque alimentaire de Corse, A spartera, a connu un franc succès, en délivrant plus de 400 kilos.

Aussi, je tenais à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe, A spartera, son président, pour leur gentillesse et leur grande générosité.

Cette magnifique action de leur part est à saluer.



VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

ARBRE DE NOËL

Les enfants du regroupement pédagogique intercommunal d'Aregno, ont célébré Noël le vendredi 16 décembre.

C'est en présence de leurs parents que les écoliers ont donné, sous le préau, leur petit spectacle minutieusement préparé avec les enseignants et le personnel de l'école.

Au programme, chansons et saynète, sous l'œil bienveillant de la mascotte Olaf.



Le célèbre bonhomme à l'habit rouge les attendait alors dans la salle polyvalente, avec des cadeaux au pied du sapin. Ce moment tant attendu a été immortalisé, classe par classe, par les photographes de l'équipe de Crystal pictures, permettant ainsi à chacun de repartir avec sa photo offerte par la municipalité d'Aregno.

Un goûter offert par l'association I Picculi Aranci a clôturé cette après-midi festive.

DÉPART À LA RETRAITE

Le 30 juin dernier a été un moment fort pour notre commune, car après 36 années de bons et loyaux services notre agent technique Antoine Negretti a fait valoir ces droits à la retraite.

C'est autour d'un verre organisé en mairie avec ses proches que j'ai eu l'occasion de le remercier pour tout le fabuleux travail qu'il avait accompli durant toutes ces années au service de notre commune, de sa commune.

Souhaitons-lui une bonne et paisible retraite toujours accompagné de sa famille qu'il chérit tant.



VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

ETAT CIVIL

NAISSANCES

PORNET Lison

CALASSA Antoine

COSTA Stella

COSTA Santu

TEALDI Leandru

MASSIEN Louisa

DÉCÈS

ANFRIANI Charles Joseph

BONDOIS Francis

ANTONINI Marie Madeleine

CALASSA Michel

RIVIERE Marie-Brigitte

ANDREANI Charles

MARIAGES

COSTA Michaël
& ROGANI Alexandra
le 11 juin 2022

RIGAL Jean-François
& NIVEZ Anne-Gaëlle
le 18 juin 2022

BOSSU Lionel
& JAQUIÉRY Aurélie
le 28 juillet 2022

GRAZIANI Anthony
& DE CASALTA Marie-Charlotte
le 17 août 2022

GONIN Gregory
& ANTONINI Sylvie
le 03 Septembre 2022

PACS

ANTONINI Jean-Etienne
& MARTINI Sandra
le 07 avril 2022

LAURÉATS

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

FONDACCI Pierine
(Mention Bien)

LECAT Cécilia
(Mention Assez bien)

TEALDI Anais
(Mention Assez bien)

ROSSI Marie

BACCALAURÉAT

FONDACCI Pierre-Joseph
(Mention Bien)

MARTIN- ALBERTINI Oriana
(Mention Bien)

SPACAGNA Charly

A ce titre le maire et le conseil municipal tiennent à renouveler leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs familles respective.

URBANISME

NOMBRE DE DEMANDE DÉPOSÉE EN 2022

Certificat d'urbanisme 34

Déclaration préalable 18

Permis de construire 13

INFOS PRATIQUES

Les services administratifs de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
105, place de l'église - 20220 Aregno
04 95 61 70 34 - 09 70 06 13 98 - mairie.aregno@orange.fr
 Mairie d'Aregno/Casa Cumuna d'Aregno

L'agence postale communale est ouverte le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le mercredi de 8h30 à 12h30.
105, place de l'église-20220 Aregno
04 95 6 70 00

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire, David CALASSA

2^{ème} vice-président de la communauté
de communes Calvi-Balagne
Délégué au SIVU d'assainissement

ADJOINTS



Premier adjoint, Pierre NEGRETTI

Délégué au développement du littoral et
à la gestion du domaine communal, au tourisme,
à l'état civil, à la gestion du personnel communal ;
Conseiller communautaire suppléant à la
communauté de commune Calvi Balagne ;
Membre de la commission



Deuxième adjoint, Frédéric FONDACCI

Délégué aux travaux publics, à l'urbanisme
à la voirie communal et au cadastre ;
Membre de la commission d'appel d'offre
Membre de la commission urbanisme



Troisième adjoint, Laetizia Castellani

Déléguée aux affaires culturelles, à l'environnement,
aux affaires scolaires et au patrimoine ;
Membre de la commission urbanisme ;
Caisse des écoles



Quatrième adjoint, Elodie CARLOTTI

Déléguée aux affaires sociales, aux finances
communales, au budget, à la jeunesse et aux
sports.
Déléguée au SIVOS
Déléguée au SIVU

MUNICIPAUX



Jacques ANDREANI
Rattaché au quatrième adjoint

Commission de contrôle élection
CCAS
Commission urbanisme



Léon ANDREANI
Rattaché au troisième adjoint

Commission d'appel d'offre



Antoine-François ANFRIANI
Délégué au syndicat d'électrification,
rattaché au premier adjoint

Syndicat d'électrification
SIVOS
Commission urbanisme
Correspondant défense



Serge ANFRIANI
Rattaché au quatrième adjoint

SIVU
CCAS
Commission d'appel d'offre



Jean-Etienne ANTONINI
Rattaché au quatrième adjoint

CCAS
Commission d'appel d'offre



Joanne CARLI,
Présidente du SIVOS
Rattachée au troisième adjoint



Pascal CARLOTTI
Délégué au SIVU
Rattaché au deuxième adjoint

SIVU
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme



Nathalie CASTELLANI
Rattachée au troisième adjoint

SIVOS
Caisse des écoles
Commission urbanisme



François MARIANI
Rattaché au deuxième adjoint,

Syndicat d'électrification
CCAS
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme
Correspondant secours et sécurité



François PAOLI
Rattaché au premier adjoint

Le maire informe la population de la mise en place de permanences assurées par le maire et ses adjoints la première semaine de chaque mois. Les jours et horaires de réception du public sont consultables en mairie.